

Jeudi 23 avril 2015

Lieu : centre socioculturel Jean-Prévoist, place Jean-Prévoist

18 h 30 | Conférence gesticulée : de l'idéologie médicale aux normes sociales ou comment la santé m'a rendu malade ?

De Benjamin Cohadon

La santé nous concerne tous et pourtant est très personnelle. Elle est en même temps sociale et individuelle. Il en est de même pour la maladie, la folie, la souffrance, l'inacceptable. Définir et contrôler la santé, c'est donc définir et contrôler les humains ainsi que la société dans laquelle ils vivent. L'inverse permettrait de rendre aux humains le pouvoir d'agir, de vivre et de décider de la vie qu'ils souhaitent mener. Alors pourquoi court-on dans la direction opposée ?

Benjamin Cohadon a étudié la médecine au sein du système de santé français pendant cinq ans. Il a aussi travaillé en tant qu'aide-soignant et infirmier dans différentes structures médicales. Mais à un moment, son expérience associative et militante n'est plus parvenue à lui changer les idées. L'hôpital a eu raison de lui et la façon dont sont « soignés » les « consommateurs de soin » en France est devenue insupportable à ses yeux.

C'est donc ce témoignage, à base de rugby, de néolibéralisme, de trou de la sécu, de danse africaine, de corps machines, de folie douce, d'esprit carabin, de douleurs oubliées..., qu'il sera possible d'entendre.

Vendredi 24 avril 2015

Lieu : centre socioculturel Jean-Prévoist, place Jean-Prévoist

14 h 00 | Accueil des participants

14 h 15 - 14 h 30 | Discours d'ouverture

Francine Goyer, adjointe au maire en charge de l'action sociale et la solidarité, des seniors, de la santé, des droits des femmes, des activités festives, Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray

14 h 30 - 16 h 30 | Sur les terrains de la santé

Qu'est-ce que la promotion de la santé ?

Que signifie le parcours de santé ?

Analyse et enjeux de santé publique sur les quartiers prioritaires

Atelier 1 - Un contexte : la santé des habitants sur les quartiers prioritaires

- Observatoire régionale de la santé et du social

Atelier 2 - Une démarche : le parcours de santé

- Institut régional pour l'éducation et la promotion de la santé de Haute-Normandie

Atelier 3 - Une coordination : retour sur la politique publique de santé locale menée à l'échelle de la ville.

- Département solidarité et développement social – Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray

16 h 30 - 17 h 00 | Échanges avec la salle

En pratique : comment s'inscrire ?

Contact :

Pierre Creusé, coordonnateur santé,
Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray
Tél. : 02 32 95 17 39 ou au 06 79 06 32 02
Mél. : chorcholle@ser76.com

Le formulaire d'inscription et toutes les informations pratiques à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr et directement avec le lien : bit.ly/commentvalasanteprog

L'actualité des assises de la solidarité à suivre via
Twitter : [@MairieSER](https://twitter.com/MairieSER) #commentvalasanté

Comment va la santé ?



2^{es} ASSISES DE LA SOLIDARITÉ
23-24 AVRIL 2015



Saint-Étienne-du-Rouvray

ça change la ville

Dans le cadre de son Projet de ville, Saint-Étienne-du-Rouvray organise jeudi 23 et vendredi 24 avril, ses deuxièmes « Assises de la solidarité » sur le thème de la santé, en partenariat avec l'Agence régionale de la santé (ARS) et l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé haut normande (Ireps).

Comment une ville peut – à travers une politique publique – créer les conditions pour améliorer la santé de la population ? Quel message public souhaite-t-elle transmettre aux habitants ? Aux partenaires ? Aux décideurs ? Aux élus ? Quelle place est donnée aux habitants dans leur parcours de santé ?

Des inégalités de santé constatées

Les politiques publiques en faveur de la santé ont tendance à profiter d'abord aux plus favorisés. Ainsi, les groupes sociaux les mieux dotés en capital culturel et financier sont les premiers à tirer profit des messages de prévention. Ce qui a pour effet de creuser les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ces inégalités – aggravées par des disparités dans l'offre de soins – se forment très tôt, dès l'enfance. Le comportement d'un individu, son environnement et le contexte socio-économique dans lequel il évolue, sont autant de facteurs qui agiront sur son état de santé.

La ville coorganise ces assises de la solidarité avec :



Saint-Étienne-du-Rouvray est membre du réseau français des Villes-santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

À Saint-Étienne-du-Rouvray, un contrat local de santé pour tenter de lever ces inégalités

Depuis de nombreuses années, la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray est investie dans le champ de la santé notamment dans le cadre du contrat de ville avec pour objectif de contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé.

Différentes initiatives ont déjà vu le jour: actions ciblées, organisation de forums santé, partenariat avec le domaine associatif (planning familial...), etc.

La Ville, en collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS), s'est investie de manière encore plus importante dans ce champ d'action par la signature en septembre 2012 d'un Contrat local de santé (CLS) puis, en juillet 2013 d'un Atelier santé ville (ASV).

Le diagnostic santé ainsi partagé a permis de déterminer des priorités et de mettre en place des actions s'adressant au plus grand nombre de Stéphanois.

Du parcours du combattant au parcours de santé

La politique locale de santé mise en place à Saint-Étienne-du-Rouvray a pour principal objectif de promouvoir l'accès aux droits et aux dispositifs de soins et de prévention auprès notamment des habitants qui en seraient éloignés. Pour ce faire, un travail de maillage territorial est en place entre les acteurs locaux (institutions, associations, réseaux de santé, professionnels de santé du territoire). La mutualisation de ces moyens permet une intervention relativement large, qui implique de nombreux déterminants de santé: habitat, environnement, emploi, éducation, culture, etc.

À présent, la Ville et l'Agence régionale de santé souhaitent mettre l'accent sur le « parcours de santé » des habitants en lien avec le « parcours de soins » et leur « parcours de vie ». Le but recherché est clairement d'optimiser les prises en charge et d'éviter ainsi les ruptures durant ce parcours de santé.

Au programme des assises

Jeudi 23 avril 2015

Lieu: UFR des Sciences, avenue de l'Université

9 h 00 | Accueil des participants

9 h 30 | Discours d'ouverture

Cafer Ozkul, président de l'Université de Rouen

Amaury de Saint-Quentin, directeur général

de l'Agence régionale de santé de Haute-Normandie

Hubert Wulfranc, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray

9 h 45 | La réduction des inégalités et déterminants de santé, place des collectivités

Éric Breton, grand témoin de la journée,

enseignant-chercheur, titulaire de la chaire INPES

« Promotion de la santé » à l'École des hautes études en santé publique (EHESP)

Les études épidémiologiques ont depuis longtemps démontré que les services de soins, s'ils jouent un rôle crucial face à la maladie, offrent une contribution plutôt modeste à ce qui fait une population en santé.

C'est aussi hors du système curatif que se trouvent les leviers les plus puissants de réduction des inégalités de santé. Dans cette présentation, Éric Breton dressera un bref portrait des déterminants populationnels de la santé pour ensuite présenter les facteurs générateurs d'inégalités de santé. Il plaidera à force d'exemples pour un rôle accru des collectivités dans la réduction de ces inégalités.

10 h 45 | Le rôle des communes, affirmation et légitimité de leurs interventions dans la mise en œuvre d'une politique de santé publique

Laurent El Ghozi, président de l'association Élus, santé publique et territoires

La loi « hôpital, patient, santé, territoire » (HPST) affiche deux objectifs ambitieux: réduire les inégalités de santé et développer la démocratie sanitaire. Cela impose que les Collectivités locales soient fortement impliquées dans la mise en œuvre de politiques locales de santé et que la place des élus soit clairement reconnue par le responsable de la nouvelle organisation régionale de la santé: l'Agence régionale de santé. L'objectif est de partager une vision globale, cohérente et territorialisée de la santé en dépassant la question de l'offre de soins pour aborder celle, des déterminants de la santé.

11 h 30 | Le contrat local de santé de Saint-Étienne-du-Rouvray: un projet transversal

Corinne Leroy, pôle prévention et promotion de la santé Agence régionale de santé de Haute-Normandie

Pierre Creusé, coordonnateur santé, Atelier santé ville et contrat local de santé

Jérôme Lalung-Bonnaire, coordonnateur du projet de ville ►

► **Lucile Fréigny**, responsable du département des affaires économiques

Christian Debruyne, responsable du département des restaurants municipaux

Anne-Claire Charlet, responsable de la division solidarité

Sylvie Sellier, responsable de la division hygiène et environnement

Le Contrat local de santé (CLS) est une mesure innovante de la loi « hôpital, patients, santé et territoires » (HPST).

Il a pour vocation de consolider les partenariats locaux sur les questions de santé. Avec la signature d'un Contrat local de santé en septembre 2012, Saint-Étienne-du-Rouvray s'est donnée pour objectif de soutenir et de coordonner les dynamiques locales de santé sur son territoire, particulièrement sur les quartiers en géographie prioritaire. Le CLS doit contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Il vise à améliorer les contextes environnementaux et sociaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé de la population et à faciliter l'accès des personnes, notamment « démunies » aux soins, aux services et à la prévention. Enfin, il fait la promotion des droits des usagers du système de santé.

12 h 30 | Espace posters/repas

Plusieurs collectivités territoriales témoignent d'initiatives de promotion de santé, menées auprès de différents publics, en présence de représentants de chaque projet pour des échanges.

14 h 15 | Trois mini-conférences

Présentation de trois projets bénéfiques à la santé des populations dans les politiques communales

• **Habitat intergénérationnels**, **Carole Poméon et Philippe Boquien**, association Habitat et humanisme.

Familles monoparentales, personnes âgées, jeunes en fin d'étude..., ces publics fragilisés sont de plus en plus confrontés aux difficultés croisées de la précarité et de l'isolement. Pour répondre à ces nouvelles situations Habitat et humanisme développe des projets innovants d'habitat intergénérationnel. À la résidence Marie-Heurtaut à Rennes, des personnes qui n'ont pas toutes vraiment choisi de venir là et qui sont dans des situations très différentes redécouvrent le vivre ensemble.

• **Promouvoir la marche dans une commune**, **Faouzia Perrin**, ville de Grenoble

L'inactivité physique est en partie responsable de nombreuses maladies chroniques, causes importantes de mortalité. Elle contribue également à l'augmentation de l'obésité chez les enfants et les adultes. L'incitation à l'activité physique à travers les loisirs notamment sportifs trouve de sérieuses limites en termes d'accessibilité sociale, économique, culturelle... La vie quotidienne laisse peu de place à l'activité physique.

En 2013, la Ville de Grenoble a équipé 30 km de linéaire d'une signalétique urbaine spécifique exprimant des temps de trajets moyens à pied et ciblant le piéton et le piéton en devenir afin de l'inciter à la marche à pied.

• **Soutien aux familles et à la parentalité**,

Corinne Roehrig, Comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) des Alpes-Maritimes

Soutien aux familles et à la parentalité (SFP) est un programme d'acquisition et de renforcement des compétences familiales, destiné aux familles avec enfants de 6 à 11 ans. Il fait partie des programmes recommandés dans le champ de la prévention et du soutien à la parentalité. Cent cinquante études ont montré son efficacité dans les 35 pays où il est implanté, sur les parents comme sur les enfants.

16 h 00 - 16 h 30 | L'Évaluation d'impact sur la santé : une aide à la décision

Pauline Mordelet, ingénieure chargée de mission santé-environnement, ville de Rennes

Développée à partir des recommandations de l'OMS, l'approche Ville-Santé fait de la santé et du bien-être des habitants d'une ville l'objectif pivot de tout projet. Issue de cette démarche, l'Évaluation d'impact sur la santé (EIS) intègre, au cœur du projet, la dimension santé, prise dans son sens le plus large. Elle permet de renforcer les effets positifs des projets sur la santé et pas seulement d'en réduire les effets négatifs. Elle tient compte des aspirations de la population et associe l'ensemble des partenaires concernés. Elle constitue un outil efficace pour ordonner les priorités, donner de la cohérence aux réalisations et du sens aux décisions des responsables locaux.

16 h 30 - 17 h 00 | Synthèse de la journée

Éric Breton, enseignant-chercheur, titulaire de la chaire INPES « Promotion de la santé » à l'EHESP

Laurent El Ghozi, président de l'association Élus, santé publique et territoires

Nathalie Viard, directrice de la santé publique, Agence régionale de santé de Haute-Normandie.